Vente d'un vehicule d'occasion

Par albert78
Bonjour et je vous remercie de votre aide.
je suis un particulier, j'ai vendu une voiture d'occasion de 27 ans,avec un kilométrage de 143000 km, avec un contrôle technique OK de 8 jours,rien à signaler. l'acheteur a essayé le véhicule, il est contant. on a fait les documents de la vente.après 3 heures, il m'a appelé, en me disant que la voiture est tombée en panne,sur l'autoroute, il commence à me harceler au téléphone il voulait annuler la vente et récupérer le prix
merci encore de votre conseils.
Par ESP
Bonjour et bienvenue
Un contrôle technique valide l'état des organes de sécurité à la date du contrôle, mais ne constitue pas une garantie contre les pannes mécaniques ni l'usure des pièces non soumises à contrôle.
Par ailleurs, l'acheteur d'un véhicule de 27 ans est censé accepter un niveau de risque de panne plus élevé et les conséquences d'une usure normale. On ne peut pas attendre d'une voiture de cet âge la même fiabilité qu'un véhicule récent.
Le simple fait d'une panne, sur un tel véhicule ne suffit pas à elle seule à constituer un vice caché.
L'acheteur doit faire la preuve d'un vice caché antérieur à la vente par une expertise pour obtenir gain de cause.
Tant que cette preuve n'est pas apportée, vous n'êtes pas tenu de répondre favorablement à sa demande.
Par yapasdequoi
Bonjour, C'est une arnaque classique de prétendre une panne (est-elle réelle ?) pour se faire rembourser le véhicule. Vu l'âge et les km, le vice caché nécessite une expertise, qui lui coutera sans doute plus cher que le prix du véhicule. Bref, il cherche à vous impressionner. Surtout ne payez rien, vous ne reverrez pas la voiture de toute façon.
Par albert78
Bonjour, je vous remercie de votre réponse rapide.
l'acheteur de la voiture de 27 ans avec un kilométrage de continue à me harceler par téléphone. il demande un arrangement à l'amiable.

Par yapasdequoi

Bloquez son numéro. Vous n'avez rien à vous reprocher.

je vous remercie de m'aider et comment je dois réagir??

Par albert78

je vous remercie de vos conseils.

il m'a dit que que la panne est le joint de culasse ou le moteur, il n'étais pas claire dans son message. et il me menace des poursuites.

Par yapasdequoi

Ne vous laissez pas impressionner.